

Calendrier de vaccination systématique recommandé pour les bébés, les enfants et les adultes



Vaccin	Âge									
	2 mois	4 mois	6 mois	12 mois	18 mois	Entre 4 et 6 ans	6 ^e année	8 ^e ou 9 ^e année	Tous les adultes	65 ans
Diphtérie, tétanos, coqueluche, polio et <i>Hæmophilus influenzae</i> de type b (DCaT-VPI-Hib)	◆	◆	◆		◆					
Vaccin conjugué contre le pneumocoque 15-valent (Pneu-C-15)*	◆	◆		◆						
Rotavirus	◆	◆								
Rougeole, rubéole, oreillons, varicelle (RROV)				◆		◆				
Diphtérie, tétanos, coqueluche, polio (DCaT-VPI)						◆				
Hépatite B (HB)							◆◆			
Virus du papillome humain (VPH)							◆◆			
Vaccin quadrivalent conjugué contre le méningocoque (Men-C-ACYW)				◆			◆			
Diphtérie, coqueluche, tétanos (dcaT)								◆	● Tous les 10 ans	
Vaccin conjugué contre le pneumocoque 20-valent (Pneu-C-20)										◆ Une dose unique
Influenza (grippe)	Tous les résidents du Manitoba âgés de six mois et plus peuvent recevoir le vaccin contre la grippe chaque année. Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent bénéficier du vaccin antigrippal à haute dose.									

◆ = Une seule dose de vaccin administrée.

● = Le vaccin dcaT est offert aux adultes qui doivent recevoir leur injection de rappel contre le tétanos ainsi qu'aux personnes enceintes, à chaque grossesse, idéalement entre la 27^e et la 32^e semaine de grossesse.

* Les enfants présentant des problèmes médicaux à haut risque et ceux qui vivent dans les communautés des Premières Nations devraient être vaccinés avec le vaccin (Pneu-C-20) à l'âge de 2, 4, 6 et 18 mois.

Les personnes à haut risque ainsi que celles qui ont manqué une ou plusieurs doses de vaccins pourraient avoir besoin d'un calendrier de vaccination différent.

Pour en savoir plus sur la vaccination, consultez votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous sur le site suivant : <https://www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/index.fr.html>